

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Cyberattaque – Point de situation au 13 avril 2022**

*13 avril 2022*

---

Le 6 avril, le Département a subi une cyberattaque de grande ampleur.

Le Département a immédiatement mis en place les actions de protection nécessaires. Ses équipes informatiques sont depuis mobilisées 7 jours sur 7 et sont assistées par des experts en cybersécurité pour permettre à la collectivité de reprendre progressivement son fonctionnement de manière totalement sécurisée : finances, RH, accompagnement des personnes, en priorité, et continue à assurer ses missions. À cet effet, des salles en “zones blanches” ont été installées pour assurer le travail des agents de la collectivité sur ces priorités avec toute la sécurité requise.

Les procédures de déclaration de plaintes auprès des autorités publiques compétentes (gendarmerie et CNIL) ont été effectuées dès le 7 avril et l’ANSSI a été aussitôt informée. Une réactualisation de la plainte a été faite ce jour, 13 avril, suite aux nouveaux éléments constatant le vol de fichiers exposés sur le darkweb.

En effet, certaines données, notamment présentes sur les répertoires partagés ont été publiées ce jour par l’équipe de hackers. La sensibilité de ces données est variable, mais cette exposition nous a conduits, outre le dépôt de plainte déjà réalisé, à réactualiser la déclaration faite auprès de la CNIL mais aussi à informer et à appeler les usagers, agents et partenaires de la collectivité à la plus grande vigilance suite à ces derniers éléments avérés.

Par mesure de sécurité et pour protéger ses partenaires, ses usagers et ses agents, le Département informe de la nécessité pour chacun de modifier tous leurs mots de passe en utilisant des mots de passe complexes.

Pour l’heure, tous les serveurs et postes de travail sont scrupuleusement vérifiés et les serveurs remontés dans des zones protégées de toute contamination. La remise en route de tous les systèmes d’information du Département prendra plusieurs semaines.

Face à cette situation de crise, le Département remercie les communes et les partenaires qui lui apportent leur soutien et témoignent de leur solidarité en aidant les services départementaux pour imprimer des documents, par exemple et faciliter son travail quotidien.

Le Département tient également à remercier ses agents pour leur engagement total dans cette situation inédite et pour la continuité de service public qu'ils assurent avec le plus grand professionnalisme.



*Photo des agents de la collectivité départementale au travail dans une des salles en "zone blanche", en présence du Président Olivier Amrane.*